

Toute la solidarité
d'une mutuelle
en cas de coups dur

Fonds social SMBTP

01 40 87 20 28

Parfois, certains aléas de santé peuvent être synonymes de difficultés financières. Pour les moments difficiles, maladie, chômage ou problèmes financiers, nous disposons indépendamment de votre contrat frais de santé, d'un **fonds social** pour vous aider, avec un engagement de confidentialité.

Notre fonds social peut :

- Intervenir en complément des autres prestations sociales, pour participer au financement de dépenses médicales ou paramédicales,
- proposer une participation à la cotisation versée à la mutuelle en cas de **difficultés matérielles** passagères ou familiales,
- intervenir financièrement en cas d'événements ayant trait à la famille.



Frais médicaux

Prise en charge pour le traitement d'orthopédie dentofaciale
Intervention de la Mutuelle : paiement d'une partie du traitement



Acquisition de matériel médical

Besoin d'aide financière pour une personne handicapée
Intervention de la mutuelle : financement d'un fauteuil



Services à la personne

Besoin d'aide financière pour un enfant en perte d'autonomie
Intervention de la mutuelle : financement d'une aide à domicile.

Pourquoi affronter
les coups durs
seul ?



Si vous êtes concerné :

Contactez votre conseiller en agence qui vous remettra le **dossier de demande d'aide** et vous accompagnera dans sa préparation.

Votre dossier sera étudié par une commission composée de **4 membres, administrateurs** de la mutuelle.

Cette commission, qui se réunit au minimum tous les deux mois, décidera si l'aide de la mutuelle peut être accordée et fixera alors son montant.

